

766^{ème} Séance

Séance Publique
du mercredi 17 décembre 2014

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

**ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 11 DECEMBRE 2015 (N° 8.255)**

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

- I. POURSUITE ET FIN DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2015 :
- Explications de vote (p. 10036).
 - Loi de Finances (p. 10056).

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE

DE L'ANNEE 2014

Séance Publique

du mercredi 17 décembre 2014

Sont présents : M. Laurent NOUVION, Président du Conseil National ; M. Christophe STEINER, Vice-Président du Conseil National ; M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLO, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et M. Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. José BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; Mme Isabelle ROSABRUNETTO, Directeur du Budget et du Trésor, Délégué aux Affaires Financières.

Assurent le Secrétariat : M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge du Budget et de l'Economie ; Mme Dominique PASTOR, Conseiller en charge des Affaires Juridiques ; Mme Stéphanie CHOISIT, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Olivier PASTORELLI, Chef de Division ; Mme Nathalie LANCELIN, Secrétaire Suppléante.

La séance est ouverte, à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Laurent NOUVION.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

En liminaire, je vous rappelle que l'ensemble de cette Séance Publique sera intégralement diffusé sur Monaco Info ainsi que sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc. Les téléspectateurs pourront ainsi assister tout d'abord, aux motivations de vote des Conseillers Nationaux puis au vote de cette loi de Budget Primitif 2015.

**POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET
DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT
POUR L'EXERCICE 2015**

Nous allons maintenant écouter les explications de vote des Conseillers Nationaux, avant de procéder au vote de la loi de budget pour le Budget Primitif 2015.

Chers collègues, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant de respecter le temps de parole.

Traditionnellement, c'est le rapporteur au nom de la Commission des Finances qui parle en premier. Monsieur BURINI ?

M. Marc BURINI.- Merci, Monsieur le Président.

Je voterai sans surprise en faveur du Budget Primitif 2015.

Je crois qu'au cours de nos débats, deux motifs de satisfaction furent partagés : les bons résultats anticipés de notre économie et les engagements du Gouvernement en matière de logements.

Permettez-moi de revenir sur ces deux points sans pour autant jouer le trouble-fête.

Tout d'abord, je crois que notre croissance doit être mise en perspective avec nos besoins à moyen et long terme. En effet, si la Chine n'arrive pas à accroître son PIB de plus de 7 % par an et bien que ce chiffre fasse pâlir d'envie n'importe quel pays Européen, elle n'est pas en mesure d'assurer ses réformes structurelles ne serait-ce que pour se doter des infrastructures de la nation. Dans un autre ordre d'idée, en deçà d'un certain seuil, le prix du baril de pétrole peut déséquilibrer toute l'Economie d'un pays vivant de la rente de ses ressources naturelles ; n'ayant rien su inventer depuis 25 ans.

Il faudrait savoir quel taux de croissance annuel Monaco doit atteindre afin de soutenir son modèle économique et social tout en finançant ses grands travaux et à quel niveau doit se situer son baril de pétrole... pardon le prix du m²...

Voilà, je crois, une nouvelle piste de réflexion pour l'IMSEE.

Le second point concerne le logement, dont vous dites, Monsieur le Ministre, je cite : « qu'il constitue certainement la priorité numéro 1 du Gouvernement et du Conseil National... »

Je suis assurément d'accord avec vous.

Mais le logement de nos compatriotes, bien plus qu'une priorité et bien plus qu'une donnée de l'action publique, est un donné, c'est-à-dire un élément de réalité objective qui s'impose à tous au-delà des législatures et des clivages politiques car sans ces programmes, les Monégasques seraient contraints à l'exil !

Le rôle du Conseil National n'est évidemment pas circonscrit à cette seule priorité, aussi légitime et impérative soit-elle.

Notre Assemblée doit parvenir à dépasser l'immédiateté et penser avec le Gouvernement le Monaco de demain en jouant le rôle institutionnel qui est le sien.

Tous nos votes engagent ici l'avenir du Pays.

Notre Assemblée est un lieu où on débat, où on délibère et où *in fine* on décide en toute responsabilité.

Notre mandat est un mandat électif, représentatif, directement octroyé pour 5 ans par les Monégasques.

Personnellement, leur vote m'oblige bien au-delà de la construction d'immeubles domaniaux.

Alors, si j'avais un vœu à formuler pour l'année à venir, c'est que Gouvernement et Conseil National travaillent de concert pour relever les défis qui nous attendent dans le respect et l'écoute mutuels.

C'est bien pourquoi j'attends, en dehors des périodes budgétaires, que l'Exécutif continue à transmettre aux élus l'ensemble des éléments d'information qu'ils sont en droit d'attendre afin d'assumer pleinement leur mission de façon avisée et vigilante.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BURINI.

Qui souhaite prendre la parole, s'il vous plaît ?

Madame FRESKO-ROLFO, nous vous écoutons.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Lors de mon intervention de politique générale, j'avais évoqué le rôle qui est dévolu à un élu du Conseil National.

Monsieur le Ministre, je vais reprendre les mots que vous avez prononcés ici même, hier soir, car ils sont parfaitement clairs : « l'élection confirme une légitimité et donne la mission de légiférer ».

Légitimité, un doux son... et une belle définition : « La légitimité est la qualité de ce qui est fondé en droit, en justice ou en équité ». Les Conseillers Nationaux sont donc légitimes.

La question que je veux poser est celle-ci : sont-ils plus ou moins légitimes que la société civile ?

Une société civile installée dans pléthore de commissions *ad hoc*, observatoires, groupes de consultation. Car l'idée est bien d'écouter et d'informer en amont les forces vives de la Principauté. De les faire participer au débat afin de décider d'une orientation.

S'il y a des atouts à la méthode, il y a des risques aussi.

Les risques de voir beaucoup trop d'informations plus ou moins « *touchy* » distribuées dans le pays. Et si je ne mets pas en cause la qualité des personnes composant la société civile (nous en venons tous ici), nommées tout à fait légalement, je suis un peu perplexe devant le nombre d'organismes qui sont à même de donner des avis, faire des vœux, suggérer, et qui j'en ai bien peur disposent quelquefois de plus d'informations que les élus du peuple que nous sommes.

Ici après analyse des dossiers et des sujets, nous débattons, mais nous votons, c'est à dire que nous décidons, avec vous le Gouvernement, de la politique menée en Principauté.

Nous le faisons parce que nous sommes élus pour cela. Nous le faisons parce que nous, nous sommes légitimes.

Cela donne lieu à des discussions animées parfois houleuses mais, dans l'ensemble, des débats toujours enrichissants.

C'est généralement le moment que choisissent les élus pour donner des pistes sur ce qu'ils souhaiteraient lors de la mise en place de la future action du Gouvernement.

Le Conseil National devient alors et légitimement une force de proposition et d'initiative, tout en restant dans son rôle.

Monsieur le Ministre, j'attire votre attention sur la préservation de notre climat social qui est mis à dure épreuve ces derniers temps avec des plans sociaux à répétition, une situation chaotique au sein de la S.B.M.. Rien de bien réjouissant.

Les constructions d'immeubles domaniaux se poursuivant, le logement de nos compatriotes est donc en cours, reste à trouver une solution cohérente pour nos amis les enfants du pays et je suis certaine que le Gouvernement n'aura de cesse que de s'y atteler.

Quelques subventions demandent encore à être mieux contrôlées. Le Gouvernement doit y veiller. Nous aussi.

Le financement de la grande dépendance sera certainement un sujet majeur des prochaines années, alors ne laissons pas les générations futures se demander ce qu'ils vont bien pouvoir faire de nous !

Ce projet de loi nous présente un budget excédentaire qui ne pose évidemment pas de problèmes en soi et je dirai même à « voter sans modération ».

Nous risquons même de faire des jaloux parmi nos voisins.

Nous ne sommes certes pas dans l'Union européenne, mais il me semble que nous sommes plutôt attrayants. En matière économique et sociale, Monaco montre depuis des siècles qu'il n'est pas sur le banc de touche au niveau attractivité...

J'engage donc le Gouvernement à veiller à ce que nos recettes soient toujours à la hauteur de nos dépenses, à chercher de nouvelles pistes pour notre croissance économique et à continuer son travail sur l'emploi de nos compatriotes.

Je voterai en faveur du Budget Primitif 2015.

Je vous remercie

M. le Président.- Merci, Madame FRESKO-ROLFO.

Qui souhaite prendre la parole ?

Monsieur PASQUIER.

M. Bernard PASQUIER.- Merci, Monsieur le Président.

Justifier un vote négatif sur un budget en excédent n'est pas une chose aisée, je vous l'accorde. Et ce Budget Primitif 2015 est bon, dans ses recettes comme dans ses dépenses, je vous l'accorde aussi. Bravo au Gouvernement donc.

Mais je vais voter contre pour deux raisons :

La première est que ce budget, une fois de plus, ne contient pas toutes les Dépenses Publiques comme le stipule la Constitution.

C'est vrai, les Dépenses Publiques hors budget seront probablement modérées en 2015, mais c'est bien le principe qui compte ici. La Commission de Placement des Fonds n'a pas pour vocation à se substituer au vote souverain des Conseillers Nationaux, comme certains élus dans la majorité semblent le penser, ou même le souhaiter.

Cette pratique revient à priver le Conseil National de ses prérogatives constitutionnelles.

J'en viens à mon deuxième motif. Le rôle du Conseil National dans notre pays semble se réduire comme « peu de chagrin », malgré les déclarations pompeuses du Président qui affirme que sous sa gestion éclairée, le Conseil National a retrouvé, je cite : « sa place ».

Quelle « place » ?

Celle de se soumettre sans cesse en face d'un Gouvernement qui s'est proclamé unilatéralement « Princier ». Je vous défie de trouver dans notre Constitution le qualificatif de « Gouvernement Princier », pas plus que vous ne trouverez celle de « Conseil National Souverain » d'ailleurs.

Les mots ont leur importance, et ce n'est pas parce que je m'oppose à telle ou telle orientation du Gouvernement que je m'oppose au Prince. Au contraire,

voyez-vous. En ce qui me concerne, le Gouvernement est un fusible.

Quelle « place » ?

Celle d'accepter sans broncher les gymnastiques juridiques du Gouvernement pour éviter de venir devant cette Assemblée pour ratifier des traités internationaux, rognant encore un peu plus nos prérogatives.

Quelle « place » ?

Celle de présenter un projet de loi sur la Fonction Publique qui renvoie le statut des agents de l'Etat au domaine réglementaire sous le prétexte que la majorité d'entre eux ne sont pas monégasques, alors qu'ils sont inclus dans la loi en vigueur aujourd'hui. Circulez, il n'y a rien à voir.

Le message subliminal à notre égard est clair. Occupez-vous des Monégasques, de leur logement, de la priorité nationale, et nous, le Gouvernement, avec l'aide d'assemblées non élues, nous nous occupons du reste. Je ne vous blâme pas, c'est aussi de notre faute, car nous ne vous parlons que de cela.

Ce n'est pas ma vision du rôle qui est impartie au Conseil National. Nous ne sommes pas élus seulement pour défendre les Monégasques, nous sommes élus pour voter les lois qui sont applicables à tous, Monégasques, résidents, visiteurs.

La « place » du Conseil National n'est pas d'être couché, mes chers collègues, c'est d'être debout aux cotés de notre Prince et de Sa Famille.

Alors oui, le budget est bon, mais quelle autre opportunité les institutions me donnent-elles pour exprimer mon opposition à tout cela ?

Aucune.

Je vote contre, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est à Monsieur BOISSON.

M. Claude BOISSON.- Merci, Monsieur le Président.

Je pense avoir le devoir de faire un bilan de l'étude de ce Budget Primitif 2015 de la manière la plus objective et impartiale.

Alors que rien n'était acquis il a seulement quelques mois, le Gouvernement a pris en compte de nombreuses demandes de la majorité Horizon Monaco :

- accroissement du nombre de logements à construire avant 2018,
- attribution d'une prime aux fonctionnaires,
- création de l'observatoire du commerce (imaginé depuis 20 ans),
- dépôt de la loi sur le handicap concernant les immeubles bâtis,
- prise en compte de la problématique des taxis, des commerçants, des industriels, suite aux diverses audiences des élus au Conseil National, engagement dans un plan triennal d'un ensemble de projets essentiels pour la Principauté.

A ce sujet, je citerai :

- la réfection des ports, la création des parkings au port Hercule, au Spélugues, au Jardin Exotique,
- les projets de souterrain du pont Sainte Dévote, et de réfection au Larvotto,
- la création de l'agence Monégasque de sécurité numérique,
- l'engagement du Gouvernement d'associer le Conseil National aux informations qui concernent les négociations du Gouvernement Princier avec l'Union Européenne ;
- des études approfondies, pour le nouvel Hôpital, pour la future usine de traitement de déchets, pour des immeubles de bureau à l'îlot Pasteur, pour l'immeuble domanial Testimonio II, pour le futur Centre Commercial de Fontvieille, pour la réfection de l'héliport, pour le « Très Grand Ida », pour les enfants du pays, pour la reconstruction du Cap Fleuri, et pour de multiples autres projets...

C'est énorme ! Quel privilège de pouvoir rêver de tout cela !

Face à une telle dynamique et détermination du Conseil National et du Gouvernement, comment pourrais-je m'abstenir ou voter contre ? Aucune raison !

Tant de choses ont été déjà accomplies en peu de temps, grâce à un travail acharné de la majorité Horizon Monaco.

Des positions négatives ne peuvent se justifier, comme cela était survenu avant le Budget Rectificatif 2014, que dans le cas où le Gouvernement n'avait pas pris en considération les demandes essentielles et fondamentales de la Haute Assemblée, s'il n'avait pas su redonner au Conseil National ses justes prérogatives, s'il y avait une accumulation de blocages, de tensions.

Mais ce n'est vraiment pas le cas, au contraire !

Il ne s'agit pas de se montrer offensif pour se marginaliser, justifier d'une existence politique, ou encore pour faire plaisir aux éternels insatisfaits.

Certes, il y a encore beaucoup de travail à accomplir et des divergences à gérer...

Ces prévisions budgétaires satisfaisantes ne doivent permettre aucun relâchement.

Les élus de la majorité observeront notamment les proches échéances financières et sociales qui concernent la S.B.M., le respect des délais de réalisation des programmes, et nous participerons aux travaux de réflexion sur les dispositions qu'il conviendrait de prendre pour le respect de la priorité nationale.

Pour toutes ces raisons, je ne vote pas ce budget de manière usuelle, mais je le vote, avec une pleine adhésion et confiance.

Bonnes fêtes à vous tous, au peuple monégasque, et à la Famille Princière grâce à laquelle nous vivons dans la paix et le bien-être.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur BOISSON.

La parole est à Monsieur ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Lors des deux précédents budgets je m'étais abstenu considérant qu'un certain nombre des objectifs que nous nous étions fixés n'étaient pas atteints et que la qualité de nos échanges n'était pas à la hauteur de ce que nous pensions pouvoir espérer.

Parmi les principaux thèmes de divergences je reviendrai sur quelques-uns d'entre eux qui me paraissent assez représentatifs.

En premier lieu, j'aborderai la qualité de nos échanges. Après une période d'observation initiale relativement bienveillante, s'est instaurée entre le Gouvernement et le Conseil National, une sorte de bras de fer chacun essayant de façon plus ou moins élégante de prendre le dessus sur l'autre. En définitive la raison a prévalu et, petits pas par petits pas, voire par pas chassés, nous avons pu nous accorder sur un mode de fonctionnement, une méthode de travail dans le respect mutuel de nos Institutions.

En second lieu, je reviendrai sur le dossier du logement. Il s'agit là d'un des enjeux essentiels de notre mandature, sur lequel nous divergions pourtant quant à l'appréciation d'une éventuelle pénurie. De longs mois d'échanges, d'arguments, de contre-arguments, de chiffres et de statistiques ont été nécessaires pour vous convaincre de mettre au plus vite en chantier de nouveaux projets domaniaux et d'améliorer la gestion du parc domanial.

C'est, aujourd'hui, en partie chose faite avec, notamment, l'informatisation de la gestion du parc domanial, la mise en place de passerelles entre la Direction de l'Habitat et le Service des Bâtiments Domaniaux et surtout par le lancement du chantier L'Engelin, l'élaboration de projets intermédiaires livrables avant 2018 et par l'étude du projet Testimonio II.

Sur le dossier de la S.B.M. source majeure d'inquiétude pour notre majorité, beaucoup de choses ont été dites et redites, je n'y reviendrai pas, si ce n'est pour insister sur la précarité du climat social qui y règne et sur les incertitudes quant aux emplois futurs de nos jeunes compatriotes, notamment, par l'absence d'école de jeux, porte entrée habituelle de cette société.

Je retiendrai simplement le rendez-vous fixé à fin janvier où en fonction de la signature ou non d'un accord sur le statut unique, du succès ou non de la recherche de partenaires financiers par la Direction de la S.B.M., vous vous êtes engagés au titre d'actionnaire principal à en tirer les conséquences.

Je voudrais maintenant revenir sur les thèmes de la santé de la construction du nouvel hôpital. Nous vous avons demandé la création d'une Commission Mixte de suivi du nouvel hôpital, si sur la forme vous n'avez pas voulu nous donner satisfaction – mais vous pouvez encore changer d'avis – dans les faits nous avons, ensemble, mis en place un groupe de travail réunissant des membres du Conseil National, du Gouvernement, de la Direction du C.H.P.G.. Ce groupe dont la présidence m'a été confiée par le Président de notre majorité a commencé à travailler avec des

résultats concrets comme, par exemple, la décision de construire d'emblée la quatrième aile du nouveau C.H.P.G. pour y accueillir, entre autres, le Service de Psychiatrie qui ne pouvait rester dans la Pavillon Louis II vieillissant.

Enfin, dans le cadre du groupe santé, celui du Conseil National, je le précise car il semble exister des confusions, nous ne manquerons pas d'évoquer les enjeux du futur schéma d'orientation sanitaire ou les problèmes posés par le passage à la T2A, non seulement pour le C.H.P.G. mais aussi pour les établissements de santé...

(Sonnerie).

J'ai pratiquement fini, Monsieur le Président.

... Pour finir, il me faut évidemment évoquer le budget qui, présenté en excédent, témoigne de la relative bonne santé de nos finances, mais également des efforts qui ont été faits au cours de ces dernières années pour contenir les dépenses de fonctionnement tout en préservant une part importante...

M. le Président.- ... Je vous demande de conclure, Monsieur ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- ... aux dépenses d'équipement pour la Principauté.

C'est bien évidemment à cette seule condition que nous pouvons envisager de réaliser tous les projets évoqués ci-dessus sans oublier celui de la future extension en mer mais aussi de préserver notre modèle social unique en Europe auquel nous sommes si attachés...

M. le Président.- ... S'il vous plaît, Monsieur ROBINO...

M. Christophe ROBINO.- ... Ainsi, conscient du chemin parcouru et des résultats obtenus, je voterai favorablement cette loi de budget.

M. le Président.- Merci beaucoup.

La parole est à Monsieur FICINI.

M. Alain FICINI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Premier Budget Primitif en excédent depuis 20 ans. Premier Budget Primitif présenté au-dessus du milliard d'euros.

Le menu de ce budget en cela était alléchant, la carte intéressante, le service somme toute correct et nous avons apprécié.

Toutefois comme dans toute bonne table, nous avons pu noter quelques petites imperfections, mais, je suis certain, Monsieur le Ministre, que vous avez les moyens pour y remédier.

Plus sérieusement, nous avons durant ces trois jours de débats, mis au grand jour les bons points et les moins bons, ceux qui doivent impérativement évoluer pour aboutir à des solutions dans l'intérêt de notre pays et de nos compatriotes.

A cette heure, au moment où j'entends exprimer un vote positif sur ce Budget Primitif 2015, je ne vais pas ici ce soir les énumérer, ces mauvais points, cela n'aurait pas de sens.

En revanche les bons je ne m'en priverai pas : démarrage de l'Engelin, augmentation de la ligne budgétaire concernant le projet du Grand Ida, opérations domaniales intermédiaires, mise en route du projet Testimonio II, domaine éducatif avec le plan numérique scolaire, création de l'observatoire du commerce, dépôt rapide du Gouvernement du projet de loi sur l'accessibilité comme il s'y était engagé, constitution d'un groupe de travail sur l'extension en mer, maintien du haut niveau de contribution aux institutions culturelles, aide à l'industrie, je m'arrêterai là...

Vous nous avez entendus et écoutés sur beaucoup de sujets, et vous vous êtes engagés sur beaucoup d'autres, c'est ce côté positif que je veux retenir, n'en doutez pas, nous resterons vigilants sur vos promesses.

J'apprécie l'évolution de nos relations, elles vont dans le bon sens, de tous les budgets de cette nouvelle mandature, c'est certainement celui qui fut le plus abouti, le plus constructif, avec des débats de grande qualité et ce dans un très bon climat, c'est dans cette direction que nous devons continuer à travailler ensemble, il en va de l'intérêt de tous.

Gageons que les prochains soient de la même veine.

Mais attention, la période favorable que nous vivons ne doit pas nous faire oublier que tout peut changer

du jour au lendemain, quelques années en arrière nous le rappellent.

Gardons à l'esprit sagesse et rigueur, mais pour autant restons ambitieux pour notre pays.

Je voterai pour ce Budget Primitif 2015.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur FICINI.

La parole est à Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN.- Merci, Monsieur le Président.

J'ai abordé ce Budget Primitif 2015 avec une sérénité relative puisqu'en face de finances publiques saines comme nous le souhaitons tous ici certains signaux de l'activité économique de Monaco ne sont pas sans nous faire poser quelques questions.

En charge du travail et de l'emploi, la stabilité et la pérennité de notre modèle économique et social m'importent au plus haut point, tant son évolution se décompte en termes d'emploi ou d'heures travaillées.

Les plans sociaux se succèdent dans l'industrie.

Cette tendance lourde éveille, c'est vrai, chez moi, depuis de nombreux mois, une certaine inquiétude.

Mais je suis confiante et rassurée à double titre ce soir.

D'abord, j'ai pu constater que le Gouvernement avait pris la mesure de la problématique humaine que ces restructurations représentent pour les salariés qui en sont *in fine* victimes. En prenant en amont des mesures et des garanties en lien avec les dirigeants des entreprises concernées, les parcours de chacun sont optimisés dans la gestion individuelle de ces pertes d'emploi.

Plus largement, je me suis posée des questions sur la volonté réelle du Gouvernement de maintenir un vrai secteur industriel en Principauté. Et vos réponses, Monsieur le Ministre, ont été claires et précises.

L'industrie continuera comme volonté politique et comme stratégie d'Etat. Au point même que vous avez accepté de placer ce secteur sous observation structurée un peu selon le même principe que pour le commerce. Pour cela je vous remercie.

En effet, nous devons rester en veille proactive pour appréhender au mieux la mutation inéluctable de ce

secteur qui fait partie de la diversité de notre économie. Cette diversité est une force. Ces difficultés passagères doivent aussi mettre en lumière le fait que notre économie et sa réglementation doivent être ouvertes sur l'extérieur.

Les négociations d'un accord avec l'Union Européenne devront pour ma part se dérouler, avec la plus grande vigilance, mais sous l'angle de l'opportunité et de la nécessité pour des secteurs stratégiques à Monaco de pouvoir participer à certains circuits commerciaux.

Monaco est un pays à part dans le monde, une économie dynamique et jalouée, mais une économie intégrée dans un espace non cloisonné.

La priorité nationale, ce n'est pas le repli sur soi mais une obligation d'Etat, vu nos particularismes.

Elle sera plus importante encore dans une économie de plus en plus mondialisée.

Je suis confiante dans la capacité de notre modèle à s'adapter de l'intérieur au monde qui l'entoure. Je voterai ce budget.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

La parole est à Madame ROSSI.

Mme Valérie ROSSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Lors de mon intervention de politique générale j'ai exprimé mon inquiétude autour de l'attractivité du quartier de Monte-Carlo à cause des nombreux travaux en cours mais aussi à cause de la perte de l'offre commerciale dite de proximité dans cette zone importante de la Principauté.

Grâce à la pugnacité, entre autres, de mon collègue Philippe CLERISSI et à l'entente entre nos Institutions, un observatoire du commerce est en cours de création. J'espère qu'il ne fera pas qu'observer mais qu'il pourra accompagner de manière stratégique les acteurs du commerce à Monaco.

Je veux rappeler ici les problèmes de priorité nationale pour les entreprises monégasques par rapport aux fournisseurs des principales sociétés à monopole concédé. Je crois qu'il s'agit là d'une vigilance de

tous les instants et qu'il faudra bien un jour trouver des moyens de convaincre les dirigeants de ces sociétés et avant tout de la S.B.M. que les entreprises monégasques existent et sont prioritaires. Lors de nos débats, le Gouvernement a montré une volonté de faire bouger les choses sur ce point et je suivrai, avec intérêt, l'évolution de ce dossier majeur.

Le logement avance, les problèmes de l'accès à Monaco et la circulation ont été largement abordés lors de ces débats et ont fait l'objet d'un exposé très large et très complet de la part de Madame GRAMAGLIA que je voudrais féliciter pour cela.

La place de l'industrie à Monaco est aussi confirmée malgré un contexte délicat. Monaco semble bien armé pour relever le défi de la négociation d'un accord avec l'Union Européenne. J'ai toute confiance.

J'ai en revanche moins confiance dans la gestion de la S.B.M. et la capacité à résoudre les problèmes sociaux qui continuent à s'y développer au détriment de nos compatriotes. J'ai moins confiance également dans le planning de la restructuration du centre commercial de Fontvieille et ses modalités très floues pour moi.

Je ne parlerai pas du collègue Charles III et je préfère retenir l'avancée de FANB. Je retiendrai aussi et enfin l'engagement constructif du Gouvernement sur le plan numérique scolaire.

Ce soir, je vais voter ce budget car ma dose de confiance dépasse celle de mes doutes et de mes inquiétudes.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame ROSSI.
Qui souhaite prendre la parole ?

Je vous en prie, Madame AMORATTI-BLANC, nous vous écoutons.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Après l'examen de ce Budget Primitif 2015 nous avons pu mettre en évidence que l'augmentation des recettes de l'Etat reflète une conjoncture favorable, ce qui prouve la bonne santé de notre modèle économique.

Grâce au travail sérieux et conjoint de tous les élus, la majorité Horizon Monaco a obtenu des avancées notables, a déposé plusieurs projets de loi, a réalisé beaucoup de projets promis dans notre programme électoral, telle que la loi sur le handicap, la gratuité de la carte scolaire, le projet de loi pour le prêt étudiant, la modernisation du plan numérique scolaire, le démarrage des travaux sur le Larvotto, le port Hercule et celui de Fontvieille, les garanties concernant l'opération L'Engelin, la création d'un observatoire du commerce cher à M. Philippe CLERISSI et, peut-être, celui d'un observatoire pour l'industrie, cher à Mme ROUGAIGNON-VERNIN,...

Mais il reste encore quelques points en attente de réponse comme le Grand Ida, l'opération des Téléphériques, les parkings de dissuasion aux entrées de Monaco... Je précise si besoin était que cette liste est loin d'être exhaustive pour ne pas répéter tous les points déjà abordés. Donc je ne reviendrai pas ici en détail sur tous les points mais je rappelle au Gouvernement ce mot est très souvent cité lors de ces débats « vigilance », vigilance est le mot choisi par de nombreux élus pour rappeler le respect de la priorité nationale au sein de nombreuses entreprises monégasques. Vigilance, concernant Monaco Telecom. Vigilance, concernant la S.B.M.. Vigilance, concernant les négociations avec l'Union Européenne.... Mais il semble quand même que le Gouvernement et la Haute Assemblée sont capables d'avancer ensemble selon la politique du « pas vers l'autre » puisque c'est désormais l'expression consacrée, sans tomber dans le consensus préalable ni les accords de coulisses mais selon des débats sains, parfois animés mais toujours constructifs.

Ces Séances Publiques ont montré une fois de plus que les élus sont prêts à traiter de tous les sujets et de tous les problèmes que rencontrent les Monégasques que nous représentons dans cette enceinte.

J'avais émis de grandes réserves lors de l'étude du Budget Rectificatif et j'ai bien pris acte du changement d'attitude du Gouvernement. Ces débats m'ont permis d'avoir un regard positif sur les engagements donnés et donc je voterai ce Budget Primitif 2015.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame AMORATTI-BLANC.

La parole est à Monsieur POYET.

M. Thierry POYET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Certains de mes collègues l'ont déjà dit, d'autres le diront certainement dans leurs interventions, le Budget de l'exercice 2015 est historique car il dépasse pour la première fois le milliard d'euros.

L'année 2014 qui va se finir dans les tout prochains jours, a vu un travail législatif fructueux entre nos deux Institutions et qui s'est achevé par le vote à l'unanimité du projet de loi n° 893 relative à la protection des personnes handicapées.

Le débat qui s'est déroulé au cours de ces trois soirées m'a permis de vous faire part de mes interrogations, de mes craintes parfois, de mes satisfactions souvent. Je note aussi un état d'esprit différent depuis le Budget Rectificatif 2014, ce qui me laisse espérer une collaboration plus riche et plus constructive entre nos Institutions.

Malheureusement, mon questionnement sur la motivation du Gouvernement à agir dans les sociétés détenues, que ce soit avec une participation majoritaire ou minoritaire, reste entier. Même si je partage le fait que le Gouvernement, que ce soit le Ministre d'Etat ou ses représentants, ne doit pas intervenir dans la gestion opérationnelle de la société, il me semble qu'il existe bien d'autres moyens pour intervenir sur sa stratégie : fixer et/ou partager la stratégie en fonction de la hauteur de la participation que dispose l'Etat, assigner des objectifs aux dirigeants, mesurer les résultats et faire entendre sa voix au Conseil d'Administration. J'ai noté avec satisfaction la mise en place de points de rendez-vous avec la S.B.M. en tout début d'année 2015, pour mesurer l'atteinte d'objectifs. Que ce soit pour la S.B.M. et/ou pour Monaco Telecom, je ne vais pas relancer le débat, mais j'espère sincèrement que votre voix sera plus exigeante, plus forte, plus crainte à présent.

En ce qui concerne les points positifs, je voudrais évoquer la part importante consacrée aux Grands Travaux et la politique du logement. Je me félicite que la majorité ait été entendue, que ce soit pour le démarrage de L'Engelin ou les opérations intermédiaires qui restent encore à affiner...

Toutefois, il me semble qu'il nous faut encore développer la mobilité dans le parc et ainsi, user de toutes les opportunités pour optimiser l'offre et la demande.

Mais il reste encore des points d'attention, parmi lesquels : les conditions d'accès à Monaco pour les

travailleurs pendulaires et la circulation automobile intra-muros, les grands travaux à venir et les nuisances induites, que ce soit pour des infrastructures ou des opérations immobilières, le traitement de nos déchets, et pour finir, un point d'organisation entre nos deux Institutions, pour définir un mode opératoire partagé pour la Commission Mixte des Concessions.

Vous le savez Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers, je suis ici dans cette enceinte pour œuvrer concrètement et travailler, chacun à notre place, sur ces dossiers.

Je vais voter favorablement la loi de budget pour l'exercice 2015 mais en donnant tout de même rendez-vous au Gouvernement au Budget Rectificatif car je compte moi aussi faire ma propre évaluation en octobre 2015 de nos objectifs partagés.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup.

Qui souhaite désormais prendre la parole ?

Madame LAVAGNA, je vous en prie.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

A l'heure de l'examen du Budget Primitif 2015, force est de constater que Monaco se porte plutôt bien même si nous vivons dans un monde en pleine mutation auquel il faudra s'adapter.

Bien sûr, l'intelligence c'est l'adaptation !

Celle-ci doit toutefois être associée au maintien de nos Institutions et spécificités qui font notre richesse et qui nous permettent d'accueillir de très nombreuses nationalités.

Par ailleurs, c'est avec plaisir que nous constatons qu'en matière de logement la situation s'est améliorée puisque nous espérons arriver à loger tous les Monégasques au vu des projets annoncés par le Gouvernement Princier suite aux demandes circonstanciées du Conseil National.

Ainsi que cela a été rappelé lors des débats en matière de sécurité et d'éducation, notre excellence

est assurée et ne manque pas d'assurer l'attractivité du bien vivre à Monaco.

S'agissant de la Commission de Législation que j'ai l'honneur de présider, je ne peux que me réjouir du dépôt du projet sur les nullités qui a été déposé par le Gouvernement Princier suite à notre proposition de loi avec quelques améliorations qui sont, bien évidemment, les bienvenues.

Nous avons également pris bonne note de ce que le nouveau projet de loi sur l'aviation civile sur lequel nous avons déjà travaillé serait redéposé très bientôt pour tenir compte des dernières données en la matière et pour prendre en considération les drones qui ont leur importance en matière de sécurité et autre, d'ailleurs.

S'agissant du projet sur le droit international privé, après consultation pour avis des différents acteurs de la place, nous entreprendrons dès la rentrée l'étude de ce texte qui vise à sécuriser les relations internationales entre particuliers, d'ordre économique ou personnel, qui se nouent entre personnes de diverses nationalités.

En ce qui concerne le projet de loi sur la responsabilité de l'Etat et les voies de recours, texte très attendu, la commission est dans l'attente d'une réponse du Gouvernement afin de prévoir le vote de ce texte dans les meilleurs délais.

Le cap à maintenir étant toujours celui de la sécurité juridique, facteur essentiel d'attractivité. Nous nous attacherons également à ce que les décisions de justice soient publiées après avoir été anonymisées, bien entendu.

En matière budgétaire il me semble que nous tenons le bon cap. Je voterai donc pour le Budget Primitif 2015.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame LAVAGNA.

La parole est à Monsieur ALLAVENA.

M. Jean-Charles ALLAVENA.- Merci, Monsieur le Président.

Petit aparté pour commencer, nous avons beaucoup parlé de circulation pendant ces trois jours, pour vous dire que ce matin j'ai quitté Monaco très tôt, il était

7 heures, et bien la file d'attente remontait déjà à la moitié du tunnel de l'autoroute et Escota venait de fermer l'accès à ce tunnel pour commencer à réguler le trafic. Cela confirme que l'asphyxie est proche, cela confirme, Monsieur le Ministre, Madame le Conseiller, que les débats que nous avons eus sur l'urgence de discussion avec nos voisins pour essayer de trouver des solutions, difficiles certainement et réelles, sinon bientôt les gens dormiront dans leur voiture pour arriver à l'heure le matin. Je ne sais pas si le Conseil de l'Europe tiendra compte de cela et considèrera que c'est une manière de régler un des points bloquants de la charte sociale, le logement des travailleurs migrants, on va dire.

Revenons au budget, j'avais dit jeudi dernier avoir manqué d'inspiration pour écrire ma déclaration, je n'attendais pas grand-chose de nos débats mais comme souvent dans ces cas-là c'est plutôt l'inverse qui s'est produit, j'ai plutôt apprécié nos échanges et surtout la perception d'un apparent changement d'approche ou d'état d'esprit du Gouvernement dans sa relation avec le Conseil National.

Je le répète, ce n'est pas porter atteinte aux Institutions, ce n'est pas empiéter sur les prérogatives du Gouvernement que d'avoir des échanges sains, constructifs et de permettre aux Conseillers Nationaux d'exprimer des idées suffisamment en amont pour qu'elles puissent être prises en compte, étudiées et ensuite adoptées ou rejetées, c'est la règle. La chose est nouvelle, elle est certainement fragile encore, j'espère qu'elle deviendra l'usage, y compris dans des domaines comme la ratification des traités internationaux où j'espère vraiment qu'avant la fin de notre mandature on arrivera à dépasser la lecture étroite de la Constitution qui est la règle à ce jour.

Il me reste à conclure, je rappellerai que mes votes d'abstentions précédents n'étaient ni du manichéisme ni de la paresse, ni la volonté de me démarquer à tout prix, c'était le résultat d'une pesée, évidemment subjective, entre des chiffres souvent bons et un contexte de travail souvent médiocre.

Aujourd'hui, c'est évident, les chiffres sont très bons, ce serait du masochisme de le nier, nous espérons tous que ce sera durable. Aujourd'hui le contexte de travail semble meilleur, nous espérons tous aussi que ce sera durable et je ne romprai donc pas l'harmonie de cette majorité et je voterai sans aucun problème en faveur de ce Budget Primitif 2015.

M. le Président.- Merci, Monsieur ALLAVENA.

La parole est à Monsieur ROBILLON.

M. Jean-François ROBILLON.- Merci, Monsieur le Président.

Budgétairement, un milliard d'euros de recettes et un milliard d'euros de dépenses, un excédent de quelques millions d'euros, le versant financier de ce budget ne pose aucun problème.

Politiquement :

Le droit d'amendement budgétaire est toujours délogé d'un revers de la main par le Gouvernement et euthanasié par certains élus majoritaires dans cet hémicycle.

Les déclarations faites en public par le Ministre d'Etat et la plupart des élus majoritaires concernant la S.B.M. et ses dirigeants sont déplorables et dangereuses de plus pour une société cotée en bourse. La nécessité de mettre fin à tout interventionnisme intempêtif n'est toujours pas comprise par les divers intervenants.

Le vote des dépenses et recettes du Fonds de Réserve Constitutionnel n'est toujours pas à l'étude.

La perte de visibilité de l'action du Conseil National malgré les auto-satisfécits répétés de la majorité, car il faut bien le savoir la répétition ne crée pas la vérité !

Le retard de la mise en chantier de l'opération Testimonio II, programmé, malheureusement je dirais, pour 2018 lors du Budget Primitif 2013 voté en 2012.

Le profil changeant du nouvel hôpital (4 tours alors que 3 étaient prévues, détournement d'une tour des Tamaris...). De fait, le budget du nouvel hôpital va déraiser !

Alors, que le Prince Souverain et le Prince Héritaire Jacques ne prennent pas mon vote négatif comme une défiance à Leur égard. Qu'ils le prennent comme une preuve de confiance dans leur qualité d'écoute pour l'avenir sur l'ensemble de ces sujets, de la part d'élus qui veulent ardemment la réussite de Monaco et le repositionnement du Conseil National dans son rôle institutionnel.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBILLON.

Qui souhaite désormais prendre la parole ?

Monsieur CROVETTO.

M. Thierry CROVETTO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers collègues.

C'est donc l'heure du bilan de ces Séances Publiques, qui faisaient suite aux travaux préparatoires des séances privées avec le Gouvernement.

On a constaté des avancées dans plusieurs domaines, même si certains points restent en suspens, et nous resterons attentifs à leurs développements.

C'est notamment le cas de la S.B.M., où vous avez semble-t-il, Monsieur le Ministre, pris la mesure du problème, et êtes prêt à prendre vos responsabilités d'actionnaire majoritaire rapidement.

Sur le plan du logement, nous attendons des solutions concrètes pour les opérations intermédiaires dont la première doit commencer en 2015, et nous espérons que la solution du « Très Grand IDA » proposée par Jean-Michel CUCCHI pourra être étudiée et mise en œuvre au plus vite.

La priorité nationale doit être plus que jamais défendue. Il faut que les entités publiques tels que le Yacht Club et les monopoles concédés tels que la S.B.M. la respectent tant pour l'emploi et les avancements internes, que pour le choix des fournisseurs qui doivent en priorité être de vraies entreprises monégasques !

Concernant l'économie de la Principauté, malgré la bonne santé du budget monégasque et les bons chiffres du PIB, en 2013, je me pose la question : doit-on se réjouir de ces résultats alors que le chiffre d'affaires des entreprises monégasques se contracte sur les 9 premiers mois de l'année ?

Parce que je suis très attaché au modèle social monégasque, j'estime que l'on doit avoir les moyens de ses ambitions. C'est pour cela qu'il faut diversifier l'économie monégasque pour en assurer sa croissance future.

L'intérêt général du pays doit prévaloir sur l'intérêt particulier de certains lobbies. C'est le cas pour la transformation de notre proposition de loi sur les Multi-Family Offices, comme pour notre désir d'un financement étatique de l'extension du Centre Commercial de Fontvieille...

En 2015, je souhaite approfondir certains sujets évoqués au cours des dernières séances, tels que la situation financière et boursière de la S.B.M., la création d'une Caisse des Dépôts Monégasque, la rénovation du stade Louis II ou la création d'une pépinière d'entreprises.

Le Conseiller pour les Finances a, pour la gestion du Fonds de Fonds de Réserve Constitutionnel, franchi deux étapes essentielles, qui étaient la réduction des coûts de sa gestion et la consolidation des investissements – une vision consolidée, disons –. Il reste à passer à l'étape suivante, celle d'une équipe dédiée qui lui serait directement rattachée pour contrôler cette gestion et piloter l'allocation d'actifs...

Le bilan est donc plutôt positif, nous sommes sur la bonne voie, je voterai donc en faveur de ce Budget Primitif 2015.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur CROVETTO.

Qui souhaite prendre la parole s'il vous plaît ?

Monsieur BARILARO, je vous en prie.

M. Christian BARILARO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame le Conseiller de Gouvernement, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, Mesdames, Messieurs.

Le Vice-Président rappelait, hier soir, le lien concret de chacun des Conseillers Nationaux avec les réalités économiques et sociales du pays, au travers des différentes activités que nous exerçons au quotidien.

Le mandat pour lequel nous sollicitons les suffrages de nos compatriotes est, ainsi, clair et nous sommes complètement conscients de cette perméabilité qui existe entre notre engagement politique et nos responsabilités professionnelles.

Etre au contact, chacun dans nos domaines respectifs de nos compatriotes, des enfants du pays et des résidents de la Principauté nous permet de mieux appréhender leurs inquiétudes, leurs préoccupations et leurs attentes.

La qualité des discussions et des informations qui régissent les relations entre le Gouvernement et le

Conseil National, l'écoute que chacune de nos deux Institutions doit exiger de l'autre sont primordiales au bon fonctionnement de notre système politique.

Nous sommes comptables envers nos électeurs et il est de notre devoir au travers de notre rôle de collègue de se donner les moyens de convaincre le Gouvernement, détenteur du pouvoir Exécutif, du bien fondé de nos demandes dans le but de satisfaire l'intérêt général.

Je dois souligner, Monsieur le Ministre, que cette relation s'est sensiblement améliorée tout au long des 20 derniers mois.

Grâce, d'une part, à la solidarité et la détermination de la majorité, de son engagement scrupuleux à respecter strictement le fonctionnement des Institutions et, d'autre part, la volonté du Gouvernement de pleinement appliquer sa politique du « pas vers l'autre », de nombreux résultats concrets ont été obtenus, qui vont dans le sens de la satisfaction des compatriotes.

Les trois jours de débats qui viennent de s'achever ont permis de lister les avancées notables que nous avons obtenues et dont mes collègues de la majorité se sont déjà fait l'écho.

Pour ma part, j'ai noté avec satisfaction que le Gouvernement a accepté de transformer en projet de loi la proposition du Conseil National portant création d'une aide de l'Etat aux prêts étudiants, texte qui sera transmis à la Haute Assemblée lors de la session de printemps.

C'est un texte fondamental qui permettra de mettre en œuvre un financement complémentaire des études des jeunes compatriotes.

Oui, Monsieur le Ministre, je puis dire, au soir du vote de la loi de finances 2015, que je suis un Conseiller National plutôt satisfait !

Mais n'y voyez aucun angélisme, mais plutôt de la bienveillance, toutefois teintée d'une grande prudence.

C'est vrai la confiance n'exclut pas le contrôle !

La cohérence dans mon engagement et le lien avec la société civile dont je vous parlais au début de mon intervention, cette particularité qui nous maintient proche de la réalité, m'oblige à rester vigilant notamment quant à l'avenir de la Société des Bains de Mer.

Un rendez-vous crucial et déterminant pour l'avenir des cadres et employés de jeux est fixé au 31 janvier prochain.

Sachez que le Conseil National jouera tout son rôle dans ce dossier, sans tactique politicienne, sans interventionnisme déplacé, dans le seul but de défendre l'avenir et les intérêts de plus de 400 salariés et de leurs familles.

De l'avis même des syndicats des différents secteurs des jeux, il est urgent de trouver des solutions pour dynamiser les casinos de Monte Carlo, mais il est aussi essentiel de préserver l'outil de travail de nombreux de nos compatriotes et de tous ceux qui voudraient un jour y travailler.

Nous veillerons à ce que ce projet de statut unique ne cache pas un plan social déguisé ou obère à l'avenir, la tenue d'écoles de jeux.

C'est enfin la même cohérence qui préside à mon engagement politique, qui me rattache à la conclusion de ma déclaration faite en liminaire de ce marathon budgétaire et qui soulignait la qualité de notre modèle social, la réussite de notre modèle économique.

C'est pour cela que je voterai donc en faveur de ce Budget Primitif 2015.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur BARILARO.

Qui souhaite s'exprimer s'il vous plaît ?

Je n'ai pas beaucoup de succès, mais il va bien falloir, sauf si vous ne souhaitez pas intervenir. Il reste, M. BOERI, M. GRINDA, M. CUCCHI, M. RIT, M. CLERISSI, M. ELENA entre autres...

S'il n'y a plus d'intervention, je vais...

Monsieur le Doyen, je vous en prie.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, pour moi, ce budget 2015 est finalement nouveau. Jusque-là il s'agissait souvent de ratifier pour ainsi dire « la queue d'une comète ». Des actions avaient été engagées dans un contexte spécifique. Aussi, l'expression « responsable mais pas coupable » allait-elle pratiquement de soi.

J'ai donc voté les trois budgets précédents, en dépit des interrogations sur la méthode de travail, d'autant que le budget finissait équilibré.

Aujourd'hui, quelle est la situation ?

Les questions relatives à la méthode de travail sont toujours présentes.

« Je suis responsable, donc potentiellement coupable » devant le pays, les électeurs monégasques et devant mes collègues.

Un autre temps commence.

Le budget est excédentaire il s'agit d'un signe assurément positif, même s'il est fragile.

Toutefois aujourd'hui, je ne chausse pas forcément des lunettes roses.

Dans un autre temps, il convenait de « demander l'impossible ». Et les choses sont possibles, ce qui me rend optimiste

François TRUFFAUT affirmait à propos de Jean-Luc GODARD « Il a pulvérisé le système, fichu la pagaille dans le cinéma comme PICASSO l'a fait avec la peinture, et comme cela il a rendu tout possible ».

Je n'aurai pas cette prétention. Mais, je ne suis pas loin de penser que le cinéaste est visionnaire.

Mais, aujourd'hui mon vote m'engage et je n'ai pas les ressources pour un travail réel et approfondi.

Mon vote m'engage mais, souvent au mieux il s'agit d'un leurre, ou au pire il s'agit d'un simple enregistrement.

Mon vote m'engage mais quelle est ma contribution réelle ? Certes, il y a des succès. De multiples lignes budgétaires nouvelles ont été obtenues, mais par la force des choses, je garde le nez collé sur le parebrise.

Quand puis-je penser demain et même après-demain pour notre pays ?

L'an dernier j'avais apporté et montré l'ensemble des documents budgétaires. Ce soir j'y ai renoncé ! Ils étaient trop lourds à porter.

Les informations existent ; c'est même l'asphyxie !

Je demande depuis le début de la mandature des ressources complémentaires, comme celles d'un attaché parlementaire pour améliorer tout cela ; mais rien encore n'est prévu.

La Commission spéciale travaille sur la question ; mais aujourd'hui il n'y a rien.

Je pourrais me satisfaire de la création de la Nuit Blanche, ou de la vision nouvelle à trois ans pour les Institutions culturelles et aussi des avancées obtenues par mes collègues, dans les différentes Commissions ils en ont parlé.

J'ai le sentiment que, comme pour les grands travaux, nous travaillons « tacon par tacon », au coup par coup ; il me manque une vision globale pour après-demain.

Mon vote m'engage.

Prenant en compte mon scepticisme créatif et avec la conviction que nous pouvons mieux faire et m'élever contre le rôle qui m'est imparti contrairement à la Constitution, je pourrais voter contre le Budget Primitif 2015.

Toutefois, m'appuyant sur l'excédent budgétaire et me fondant sur les avancées réelles, bien que naturelles, obtenues dans ce budget, je vote le budget 2015. Mais je souhaite que les attendus de mon vote positif soient entendus comme un signal fort par le Gouvernement.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur BOERI.

Monsieur ELENA.

M. Eric ELENA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement, cher collègues, Monégasques.

Aujourd'hui, l'Etat ne joue plus son rôle d'actionnaire majoritaire de la Société des Bains Mer.

Nos compatriotes ont le droit de savoir comment fonctionne la S.B.M..

D'abord, la Direction des jeux. Voilà dix-huit mois qu'un plan de relance des jeux nous a été promis. Manifestement les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Le Directeur des jeux – non monégasque – qui, comme les clients, brille par ses absences.

Ensuite, une Direction de l'hôtellerie qui n'accepte pas de marcher de pair avec les casinos pour un meilleur traitement de nos clients communs. A croire

que son directeur – non monégasque – ne connaît pas l'histoire de la S.B.M..

Egalement, une direction financière qui refuse d'investir dans le développement de la clientèle jeux. Un directeur non-monégasque.

Sans oublier, une Direction du marketing pléthorique, mais toujours aussi inefficace. Toujours avec un directeur non monégasque.

Et maintenant, la Direction des Ressources Humaines. 187 plaintes au Tribunal du Travail. Combien vous en faut-il encore, Monsieur le Ministre ?

Pour finir, le projet de statut unique : un plan social à peine déguisé.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Conseiller des Affaires Sociales, êtes-vous favorables à la disparition de nombreux emplois de Monégasques dans le secteur des jeux dans les années à venir ?

Ce projet en l'état est une honte.

J'ose espérer que les employés de jeux ne se fassent pas acheter au détriment des générations futures.

Alors, ce soir, je tiens à rappeler à tout ceux que l'on a oubliés que si la S.B.M. peut se targuer d'avoir un patrimoine estimé à plusieurs milliards d'euros, c'est grâce à l'activité jeux qui depuis 150 ans tient la société à bout de bras.

Alors, ayons une pensée pour nos compatriotes des jeux qui sont en train d'être emmurés vivants au sein du Casino.

Je serai donc cohérent avec mon vote négatif sur le chapitre des recettes contenant la ligne S.B.M..

Monsieur le Ministre, je vais voter contre ce Budget Primitif 2015.

Renaissance vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur ELENA.

La parole est à Monsieur CUCCHI.

M. Jean-Michel CUCCHI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les membres du Gouvernement, mes chers collègues.

Je vais voter en faveur de ce projet de loi portant sur le Budget Primitif 2015.

Parce que le Gouvernement a tenu ses engagements concernant l'opération L'Engelin tant en terme de fermeté sur les délais de livraison – à savoir janvier 2018 – avec l'existence de pénalités de retard conséquentes, 200.000 € par jour, prévues au contrat signé avec l'entreprise qu'il a choisi pour réaliser ce projet.

Parce que le Gouvernement a fait suite à ma demande et nous a transmis les plans de cette opération pour que nous puissions, avec lui, valider les meilleures options possibles quant à la destination et l'aménagement des surfaces construites. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur l'enthousiasme et la détermination de la Commission du Logement pour s'attaquer à ce dossier dès les fêtes passées, il ne faut pas perdre de temps.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous remercier publiquement de cette décision qui, comme vous l'avez justement précisé lors de nos débats, constitue une première et qui est pour moi, un signe fort de l'accord de nos volontés sur ce dossier si essentiel pour nos compatriotes.

Je voterai ce budget, parce que, concernant les opérations dites intermédiaires, une nouvelle proposition d'opération au niveau de la Villa Del Sol à Saint Roman, nous permet de compter raisonnablement sur la livraison d'au moins cinquante appartements d'ici à 2018.

Je le voterai également, parce qu'avec la dotation supplémentaire de 4 M€ pour poursuivre et approfondir les études autour du projet « Très Grand Ida » que le Gouvernement a accepté d'inscrire à notre demande mais également parce que j'ai pris bonne note de l'intérêt que vous avez manifesté Monsieur le Ministre, quant à ma proposition de réfléchir à un réaménagement plus vaste de ce quartier intégrant les Cèdres et les Mélèzes, comme nous en avons parlé avec le Président NOUVION.

Je le voterai enfin, parce que, et il s'agit là aussi d'une première, j'ai perçu, Monsieur le Ministre, dans vos réponses à nos interventions sur la Société des Bains de Mer au cours de nos débats, qu'enfin le Gouvernement semble être décidé à jouer pleinement son rôle d'actionnaire majoritaire en fixant aux dirigeants des objectifs précis avec des échéances à court terme.... enfin !!!

Ce vote positif est donc, Monsieur le Ministre, non seulement une reconnaissance objective des actions positives et concrètes du Gouvernement concernant la politique du logement, mais aussi un encouragement sincère à jouer tout votre rôle d'actionnaire et de concédant avec la S.B.M., en évitant par là-même de faire payer aux employés de cette société les errements, pour ne pas dire les erreurs de ses dirigeants.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur CUCCHI.

Qui souhaite à présent prendre la parole ?

Il reste M. GRINDA, M. CLERISSI, M. RIT, M. SVARA, sachant que le Vice-Président intervient juste avant moi.

Monsieur CLERISSI, je vous en prie.

M. Philippe CLERISSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Si je peste souvent auprès de mon Président pour la charge de travail parfois difficilement conciliable avec une activité professionnelle régulière que représentent mes attributions au Conseil National, je suis très fier du travail accompli durant ces deux années de mandat. D'aucuns diront que l'on peut toujours mieux faire... mais quand même, avec mes vœux de bonheur pour l'année à venir, j'adresse un message de félicitations à tous les élus de la majorité pour les nombreuses avancées indiscutables qu'ils ont obtenu dans les domaines les plus divers.

Le travail législatif, bien entendu se taille la part du lion. Ainsi ont été votées la loi portant réforme du Code de Procédure Pénale en matière de garde à vue, la loi relative à la Prescription Civile et plus récemment la loi sur la Protection des Droits et des Libertés des personnes handicapées ou encore la loi modifiant les Elections Nationales et Communales. Vont être transformées en projet de loi notre proposition de Création d'une Aide Financière de l'Etat aux Prêts Etudiants ou encore celle liée à l'activité Family Office et nous continuons de travailler d'arrache-pied, je dois le dire ici, conjointement avec les Services de l'Etat pour moderniser notre droit.

Je ne reviendrai pas en détail sur les avancées spectaculaires en matière de logement et d'ailleurs, n'en déplaise à certains, chacun pourra rapidement s'en rendre compte très concrètement. L'opération L'Engelin sera, en effet, livrée fin 2017 ; des projets domaniaux plus petits mais nécessaires suivront dans la foulée.

Si le commerce de détail a été longtemps laissé pour compte, il constitue aujourd'hui une des priorités du binôme Gouvernement/Conseil National. Tout est mis en œuvre pour redonner du brillant à nos artères, aux lieux publics, j'en veux pour preuve la rénovation de la rue Princesse Caroline, la réfection complète de l'ensemble balnéaire du Larvotto qui va bientôt commencer ou encore la réflexion menée sur la Place des Moulins et le changement de destination de l'Office du Tourisme.

La Commission Mixte Commerce se réunit autant que nécessaire et vous venez, Monsieur le Ministre, d'accéder à une mesure programmatique de notre majorité en créant l'observatoire du commerce qui va s'attacher à une politique commerciale, quartier par quartier.

Mais si toutes ces réalisations, toutes ces avancées ont été rendues possibles, c'est surtout parce que notre Constitution fonctionne, aujourd'hui, à plein et que les relations avec le Gouvernement ont pris une toute autre tournure qu'en début de mandat.

Vous avez su, Monsieur le Ministre, avec notre assentiment, redistribuer les fruits de notre croissance, vous n'avez eu de cesse de dégager des budgets pour apporter les améliorations que les nécessités imposaient et vous le faites judicieusement maintenant alors que nos finances sont saines.

En conclusion, j'aimerais tellement vous dire que tout va bien, mais en toute humilité je remplacerai cette assertion quelque peu optimiste qui feint d'ignorer un contexte géopolitique duquel, malheureusement, nous dépendons par la maxime du philosophe chinois qui je crois correspond à la situation « *avant le mariage garde les yeux ouverts, après, garde les yeux mi-clos* ».

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur CLERISSI.

La parole est à Monsieur GRINDA.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Ministre, chers compatriotes.

Il serait facile et même confortable, en ces temps de liesse nationale, de baisser la garde et de s'incliner devant le Gouvernement en lui offrant un vote positif, comme un cadeau de Noël. Ce serait sans doute payant en terme électoral mais voilà, derrière chaque vote, il y a une conscience et la mienne ne laisse place à aucun doute.

Mon engagement politique ne peut admettre la faiblesse dont s'accommode si bien une partie de l'actuelle majorité dont le seul succès identifié dans ce budget repose sur une opération immobilière datant de plus de 10 ans et recyclée, à quel prix, en Austerlitz domaniale. Cela étant, je ne dirai pas ce soir que la majorité ne travaille pas certes non. Elle a produit quelques propositions de loi que nous avons votées, considérant qu'elles allaient dans le sens de l'intérêt général. Nous espérons qu'il en sera de même avec les quatre propositions présentées par l'Union Monégasque, et notamment avec la toute première, le Pacte de Vie Commune qui, comme son nom l'indique, devrait nous rassembler.

J'en reviens au budget : que dire de la proposition généreuse d'augmentation du point d'indice qui, sans raison autre que démagogique, va peser *ad vitam aeternam* sur nos finances publiques. Vous aviez, Monsieur le Ministre d'Etat, une occasion historique de donner une prime de résultat au Budget Rectificatif 2014. Vous l'avez saisie, mais extrêmement mal, en accordant une prime en pourcentage, injuste car favorisant les hauts salaires, au lieu d'accorder une prime égale pour tous, plus juste pour les moins nantis. C'était la voie à suivre pour 2015. Vous ne l'avez pas choisie. Je le déplore.

Outre les traditionnelles remarques sur l'utilisation du Fonds de Réserve Constitutionnel, je voudrais souligner à nouveau la désagréable impression laissée par le projet de loi relatif aux Fonctionnaires. Je dis bien Fonctionnaires et pas Fonction Publique. Et c'est là que se fait toute la différence. Un pan entier de notre influence va donc nous être retiré mais, ce n'est pas grave, puisque, selon la formule présidentielle, le Conseil National a retrouvé sa place. Sa place ? Celle que veut bien lui laisser le Gouvernement et qui réduit habilement comme peau de chagrin la portée du vote démocratique des Monégasques. De votes positifs prononcés du bout des lèvres en mécontentements de façade, sans effets le lendemain, la majorité un peu

vite satisfaite se ravit de la pommade bon marché qu'on lui passe confondant politique et cosmétique.

Je voterai contre, Monsieur le Ministre, pour m'opposer à certains de vos choix que je trouve contraires à l'idée que je me fais de la chose publique en Principauté.

J'ai bien dit « certains de vos choix » et pas tous, loin de là.

L'amendement budgétaire n'existant pas, il ne me reste que cette solution.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur GRINDA.

La parole est à Monsieur RIT.

M. Jacques RIT.- Merci, Monsieur le Président.

Ce Budget Primitif 2015, en excédant et d'un montant global encore jamais atteint, prend la forme d'un véritable jeu de prospérité et arrive à point nommé dans une Principauté en liesse qui, oubliant pour un moment la concordance des temps a mis spontanément ses discours au futur.

Les déclarations de beaucoup d'élus ce soir sont largement constellées de points que la majorité Horizon Monaco considère légitimement comme autant d'avancées. Ces avancées sont le fruit de son travail tenace et, sans aucune doute, également, d'une amélioration des relations entre nos Institutions.

Bientôt les grands thèmes que sont l'extension en mer, la S.B.M., la désaffectation des terrains Testimonio ou le nouvel hôpital génèreront des débats animés et un risque de détérioration de cet acquis relationnel.

Hier, au sujet du nouvel hôpital en réponse à mes interrogations sur ce sujet de la plus haute importance et pour solde de toute explication, vous avez cru bon, Monsieur le Ministre, d'aborder le thème de l'honnêteté intellectuelle. La nécessaire concision des débats budgétaires nous prive, bien évidemment, de l'éventualité de cet autre débat essentiel, je vous dirai seulement qu'au même titre que les termes de démocratie ou parité, ce duo de mots, honnêteté intellectuelle, est devenu un produit de grande consommation. Peu d'auteurs, cependant, se hasardent à en donner une définition et cette rareté me pousse à citer ces quelques lignes de Jacques JULLIARD dans

lesquelles ce dernier définit le politique intellectuellement honnête, je cite : « *Pour moi l'intellectuel digne de ce nom est celui qui est capable à tout moment de rompre avec ses causes chéries, avec ses copinages, avec ses réseaux quand ils deviennent infidèles à l'esprit qui les a fait naître. L'intellectuel n'est pas un fils légitime, c'est un bâtard, traître potentiel à toutes les suzerainetés établies* ». Et, avec des mots d'homme simple, je vous confirme que ma conception de l'honnêteté intellectuelle ne consistera jamais à pendre mes convictions cérébrales sur une corde à linge pour les laisser sécher à la tiédeur rassurante d'un argumentaire communiquant.

C'est toute la raison de l'intérêt que je porte à cette recherche par le Conseil National du véritable échange d'amont avec le Gouvernement dans notre système singulier et subtil fait d'un Conseil National qui ne peut refuser une ligne budgétaire isolée mais seulement le budget dans sa totalité et un Gouvernement qui n'est pas issu de lui, ce dialogue d'amont est le seul moyen technique et éthique d'atteindre l'accord des volontés fixé par la Constitution.

Ainsi, nos deux Institutions parviennent à des échanges fructueux qui donnent naissance à des réalisations dans l'ensemble des domaines utiles à notre pays. Ce phénomène est presque paradoxal si l'on se réfère aux lois de la génétique.

Je voterai ce Budget Primitif 2015 dont plusieurs lignes sont l'exemple de ce principe de l'échange fructueux.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur RIT.

La parole est à Monsieur SVARA.

M. Pierre SVARA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, les débats sur le Budget Primitifs 2015, entamés mercredi dernier nous ont permis de faire plusieurs constats. Ce Budget Primitif nous a été présenté en excédent de 2,8 M€ et témoigne aujourd'hui de la bonne santé de nos finances publiques et de notre économie.

Si on le compare au Budget Primitif 2014, les Droits de Mutation sont en hausse de 31 %, la T.V.A. en hausse de 11 %, l'impôt sur les bénéfices en hausse également de plus de 17 %, les dépenses quant à elles sont en progression de 8,8 % au sein desquelles celles consacrées au budget d'équipement et d'investissement croissent de 17 %.

Les résultats obtenus en matière de logements domaniaux vont dans le bon sens, la majorité ayant su trouver, grâce à des opérations domaniales intermédiaires, des solutions pour combler le déficit d'appartements qui aurait pu apparaître entre février 2015, date de la livraison de la Tour Odéon et fin 2017, début 2018 lors de la livraison de l'immeuble L'Engelin.

Je souhaiterais revenir sur un sujet essentiel pour la majorité, la gestion des actifs mobiliers du Fonds de Réserve Constitutionnel. Il constituait l'une des premières propositions du programme Horizon Monaco, les valeurs mobilières du Fonds de Réserve Constitutionnel devaient être gérées par une équipe de gestionnaires professionnels, dédiés, expérimentés, placés sous la tutelle du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie et rendant compte, régulièrement à la Haute Assemblée lors de la tenue de la Commission de Placement des Fonds.

Hier soir, Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, tard dans la nuit après deux longues séances consécutives de débats intenses, vous avez, répondant à un Conseil National, montré quelques signes de lassitude en affirmant, dépité, presque découragé, je cite : « *On a l'impression qu'on ne fait rien* », « on » étant le Gouvernement. Sachez que cette formule ne s'applique en aucun cas à l'action que vous menez pour améliorer les performances du Fonds de Réserve Constitutionnel.

En effet, et même si je pense que tout cela ne va pas assez vite, vous avez, premièrement, établi un constat identique au nôtre, le Fonds de Réserve Constitutionnel sous-performe systématiquement lorsqu'on le compare à des fonds identiques gérés de la même façon avec des objectifs similaires. Deuxièmement, vous avez mis en place en 2013 un système de contrôle d'écoute qui a permis une sensible diminution des commissions. Troisièmement, vous êtes en train de mettre en place un logiciel permettant de suivre en temps réel l'évolution de tous les avoirs mobiliers du fonds afin d'obtenir un état des situations consolidées en temps réel. Quatrièmement, le plus important, vous n'avez pas fermé la porte à l'idée de la gestion des avoirs du Fonds de Réserve Constitutionnel par une équipe dédiée.

C'est ce que souhaite la majorité dont le seul objectif est de rendre encore plus performant le Fonds de Réserve Constitutionnel, bas de laine de la Principauté, garant de sa Souveraineté et de son indépendance...

(Sonnerie).

... En conclusion et répondant à l'invitation du Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui s'est déterminée sur cet excellent rapport, je voterai pour ce Budget Primitif 2015.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur SVARA.

La parole est au Vice-Président, Monsieur STEINER.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

L'un de mes plus mauvais souvenirs de lycée, est ce moment, si particulier, où l'examineur rendait les copies d'examens en introduisant dans ce rituel, un suspense digne d'HITCHCOCK. La lente litanie des notes qui tombaient et qui ne manquaient pas de conditionner l'ambiance autour de la table familiale, m'a permis, avant l'heure, de comprendre la théorie de la relativité du temps tout en me demandant, si, par un quelconque hasard ce juge sévère dont dépendrait ma faculté de m'asseoir n'avait pas abusé des œuvres du divin marquis.

Monsieur le Ministre, l'air détaché qui masque mal l'inquiétude avec laquelle vous comptabilisez les votes du jury me rappelle ces moments de souffrance que je vous épargnerai sans plus tarder : Je voterai pour ce budget !

Selon Edouard HERRIOT la grande supériorité de l'examineur est de se trouver du bon côté de la table. C'est un aphorisme que les séances budgétaires nous permettent de vérifier deux fois par an.

Même si je considère que ce Budget Primitif 2015 manque d'inspiration nouvelle, je reconnais que le Gouvernement a su prendre en compte les points de vue de notre majorité et les matérialiser dans le budget.

Les échanges des derniers jours nous ont permis, tout au long de ces séances budgétaires, d'aborder de nombreux sujets.

De la diversification de nos recettes budgétaires au poids aliénant dans celles-ci que constitue l'immobilier avec les risques d'une économie basée sur la rente ; De la corrélation étroite entre la qualité de vie et le rôle de l'environnement dans le cadre de vie, circulation, nuisance sonore, chantiers, pollution ... De la sociodicée des « Comités Théodule » locaux

au rôle du Conseil National, défini par la Constitution. Ainsi n'oublions pas que la volonté générale, exprimée par l'élection des membres de notre Institution est, par opposition à la volonté particulière, le moyen de faire accepter par les intérêts particuliers les lois votées au nom de l'intérêt général. Le Conseil National étant, de par son rôle de co-législateur, le co-garant de cet intérêt général.

Nous savons toutes et tous ici quel rôle doit être le nôtre dans les sujets qui dès l'année prochaine ne manqueront pas d'impacter le devenir de notre pays, il est inscrit dans nos textes et je suis sûr que nous avons à cœur, majorité et opposition que ce rôle soit respecté et d'éviter qu'il ne se définisse un jour que par cette phrase de JAURES : « *N'ayant pas la force d'agir, ils dissertent !* ».

Merci.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur STEINER.

Je vais à présent dire quelques mots.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, chers compatriotes.

Nous arrivons au terme de 30 heures de débats publics sur le Budget Primitif de l'Etat 2015, que vous nous avez présenté.

Je veux souligner la qualité des échanges qui ont eu lieu dans cette enceinte avec les interventions de tous les élus sans distinction.

Je remercie, également, Monsieur Marc BURINI, Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui, par la hauteur de vue de son rapport et la précision de l'analyse du document budgétaire a permis, également, que ce débat soit si enrichissant.

Je remercie les Conseillers du Gouvernement et vous-même, Monsieur le Ministre, d'avoir pris le soin de répondre à beaucoup de nos interrogations.

Non seulement depuis septembre dernier mais tout au long de ces séances, nous savons combien de gros sujet nous attendent. Il s'agit pour nos deux Institutions, à notre place, de prévoir et d'anticiper, toujours et encore.

Monsieur le Ministre, disons-le sans attendre, je vais voter le budget que vous nous présentez.

Je ne le vote pas pour faire plaisir même si la période de Noël est propice à la bienveillance.

Je le vote parce qu'il y a bien plus de lignes positives et engageantes pour l'avenir, que négatives et inappropriées, dans les choix que vous nous présentez et qui sont en accord avec l'esprit du Budget Rectificatif sur lequel nous sommes entendus et qui contenaient beaucoup d'engagements.

Je le vote car nous sommes passés d'un Budget Rectificatif initialement « baroque » (si je puis m'exprimer ainsi) et donc largement rectifié après un passage devant la Haute Assemblée, à un Budget Primitif qui respecte les fondamentaux même si j'aurais préféré qu'il soit plus marqué par l'orthodoxie budgétaire. Comme vous le savez, j'y suis très sensible, politiquement et techniquement.

Les avancées obtenues sont bien là ; La majorité a trouvé le chemin pour convaincre. Pour vous convaincre de nous écouter, et ainsi tenir compte de nos suggestions. C'est ce que nous retiendrons de ces derniers mois.

Voyez-vous, Monsieur le Ministre, je ne crois pas qu'il y ait un seul Conseiller National, ici présent, qui se lève le matin en se disant : « tiens, comment mettre en difficulté le Gouvernement aujourd'hui... ». Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de notre rôle. Quand le Conseil National n'est pas respecté, le Gouvernement ne peut faire son travail sereinement car tout l'ensemble du système se grippe et personne n'en sort gagnant.

Je ne ferai pas, ici, une intervention – comme certains ont essayé de le dire – d'autocongratulation politique car ce n'est pas mon style ni ma nature, pourtant lorsque l'on regarde la liste des avancées obtenues par notre majorité en 20 mois et le détail des mesures décidées par votre Gouvernement sur nos suggestions, nous le pourrions.

Ces avancées sont bien réelles, qu'elles soient par des textes législatifs essentiels, ou par des propositions issues de notre programme politique qui guide notre action, nombre d'élus en ont parlé ce soir.

La majorité, c'est un fait avéré, a trouvé le chemin pour convaincre son partenaire Institutionnel, le Gouvernement, par sa persuasion, par sa méthode, par sa détermination et par l'expérience acquise après ces 20 mois d'exercice dans le cadre de cette législature.

Comme nous le répètent nos anciens, rien n'est jamais acquis et nous devons rester sur le pont afin

de consolider ces avancées obtenues et continuer à marteler avec fermeté et courtoisie les réformes et les idées de bon sens que nous portons.

Nous n'avons jamais confondu dans nos esprits le devoir de vigilance qui doit être le nôtre avec le droit d'ingérence.

Nous ne l'avons jamais envisagé pour une raison simple, cela serait contraire à notre Constitution et à l'esprit de nos Institutions, ce qui est parfois encore plus important encore à nos yeux.

Cet esprit, ces usages et ces codes, s'imposent à nous, même si nous appliquons à notre manière et selon notre propre personnalité les textes en vigueur et cela est bien naturel.

Si vous avez la plénitude de la proposition et de l'exécution du budget, nous avons de notre côté la plénitude de son étude, de son questionnement, de son analyse toujours minutieuse.

Oui, nous allons même souvent dans les recoins de cette liasse budgétaire, c'est je crois aussi pour cela que nos compatriotes nous ont fait confiance.

Tous ce processus se traduit par un vote qui permet donc au Gouvernement d'appliquer la politique qu'il a préparée et qu'il nous a soumise. Ainsi, de cette façon, le système subtil des équilibres des pouvoirs se consolide.

Une fois le vote obtenu, le pays est donc doté d'un budget qui permet au Gouvernement de développer ses actions dans l'intérêt du pays. Nous y veillons aussi à notre place.

Nous aimons les mots de « Conseil National » : ces deux mots ont un sens. Nous les prenons au 1^{er} degré. Ils guident au quotidien notre action.

Beaucoup de dossiers essentiels ont été traités pendant ces séances, je souhaite revenir sur le principe de certains d'entre eux et sur les progrès que nous avons obtenus. Ces éléments factuels et probants sont nos meilleurs interprètes pour les Monégasques, ils s'imposent d'eux-mêmes.

Sur la S.B.M., je le redis et je salue ce soir beaucoup de responsables de la S.B.M. dans les jeux, nous sommes entrés dans la zone de danger, nous ne pouvons à notre place mais sans immixtion aucune rester inerte et spectateur devant le chaos social et le manque de réforme de structure que demande cette grande maison. Où est la vision à 15 ans, quel est le phasage de ces réformes, ont-elles été prévues ?

Comment a-t-on pu en arriver là ? Le Conseil National, après avoir pris ses responsabilités en votant la loi de désaffectation, en octobre dernier, prend acte des déclarations de Monsieur le Ministre en séance sur les échéances proches et datées, et les conséquences directes qu'elles auront pour l'avenir de cette société. Nous sommes prêts à jouer tout notre rôle mais seulement notre rôle, j'y veillerai. Les enjeux sont trop importants pour les familles monégasques concernées et pour la santé économique du pays.

Sur le logement, le dossier de L'Engelin est sur les rails, et nous avons à cœur désormais de pouvoir réaliser deux vraies opérations intermédiaires dans les 20 mois qui viennent et deux autres à moyen terme. Toute la Commission du Logement est mobilisée pour que la Commission d'Attribution d'Odéon en février prochain soit un succès.

Notre philosophie n'a pas changé, prévoir les besoins réels de façon honnête et non démagogique, y répondre, s'adapter aux demandes et tenir un langage de vérité même si parfois cela ne fait pas plaisir à tout le monde.

Sur le projet Ida, la réflexion proactive est en cours avec 5 M€ de crédits votés et donc engagés, tout doit être fait pour arrêter une décision raisonnable et de bon sens avant la fin 2015, le Conseil National attend des retours concrets du Gouvernement sur ce sujet essentiel.

Sur Testimonio, on ne désaffecte pas l'un des derniers terrains d'Etat sans s'assurer que toutes les précautions devront être prises et que les conditions de l'opération soient acceptables et financièrement assurées. Nous savons en plus que 160 logements pour nos compatriotes en dépendent, et cela nous impliquent tous.

Sur l'extension en mer, les mois qui viennent seront cruciaux mais que l'on ne demande pas au Conseil National de se presser car nous ne ferons rien dans la précipitation et en l'absence des éléments auxquels nous avons droit et sur lesquels nous ne pourrions pas nous prononcer sur une loi de désaffectation du domaine public maritime. Les enjeux sont, là aussi, trop considérables pour se permettre d'envisager la moindre erreur.

Sur la diversification de nos ressources, ce sera l'une de nos principales préoccupations dans les mois et les années qui viennent. Le Conseil National apportera, là aussi, le fruit de ses réflexions très bientôt, d'ici là, nous demandons à Monsieur le Ministre de réfléchir activement à notre proposition

de création d'un Observatoire de l'industrie, Mme ROUGAIGNON-VERNIN l'a rappelé ce soir, pour anticiper les mutations qui concernent ce secteur de notre économie située particulièrement à Fontvieille.

Sur l'Europe, enfin, le mandat officiel qui doit nous être transmis, sera scruté à la loupe, la stratégie de préparation a été mise en place avec le Gouvernement elle est en train de se mettre en place, et nous ne sommes pas frileux, nous sommes à notre place, vigilants et défenseurs de notre pacte économique et donc social.

Désormais, nous nous prononcerons sur du concret en nous appuyant sur les études en cours, les projections juridiques afin d'adopter une position politique respectueuse de ce que nous sommes.

Le Conseil National se dotera d'ailleurs des compétences qu'il faut en interne pour faire face au travail considérable qui se profile dans ce domaine, ce travail demandera un regard d'un ou plusieurs experts et un langage nouveau, nous nous y préparons.

Avant de conclure, je voudrais m'adresser aux élus de la majorité qui ont par leur travail et leur abnégation, participé au rééquilibrage institutionnel opéré depuis 20 mois en remplaçant la Haute Assemblée à sa place.

Ceci se traduit par un budget voté à l'unanimité des élus de cette même majorité ce dont je me félicite y compris pour le nombre et la qualité des avancées que nous avons obtenues.

Cette période de trêve traditionnelle sera donc mise à profit afin que nous puissions les uns et les autres prendre un peu de recul avant de réattaquer une rentrée riche de dossiers et d'enjeux pour notre Principauté.

Je vous remercie.

Nous allons donc à présent voter la loi de budget, article par article.

Je donne donc la parole à Monsieur le Secrétaire Général.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER.

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2015 sont évaluées à la somme globale de 1.061.638.500 € (Etat « A »).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article premier.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article premier est adopté.

*(Adopté ;
M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA, votent pour).*

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2.

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2015 sont fixés globalement à la somme maximum de 1.059.381.800 €, se répartissant en 753.245.100 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 306.136.700 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat « C »).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 2.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Trois abstentions.

L'article 2 est adopté.

*(Adopté ;
M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Thierry POYET, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA, votent pour ;
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER et Jean-François ROBILLON, s'abstiennent).*

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3.

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 57.666.100 € (Etat « D »).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 3.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Pas d'abstention.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;

M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA, votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4.

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2015 sont fixés globalement à la somme maximum de 67.313.500 € (Etat « D »).

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 4.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;

M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Thierry POYET, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA, votent pour ; MM. Eric ELENA, Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER et Jean-François ROBILLON, s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 5.

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrétant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Quatre abstentions.

L'article 5 est adopté.

(Adopté ;

M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Thierry POYET, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA, votent pour ; MM. Eric ELENA, Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER et Jean-François ROBILLON, s'abstiennent).

M. le Président.- Je mets à présent l'ensemble de la loi de Budget aux voix.

Avis contraires ? Quatre avis contraires.

Abstentions ? Pas d'abstention.

La loi de Budget est adoptée.

(Adopté ;

M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Thierry POYET, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, MM. Christophe STEINER et Pierre SVARA, votent pour ;
MM. Eric ELENA, Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER et Jean-François ROBILLON, votent contre).

M. le Président.- Je vous remercie, ce Budget Primitif 2015 est donc adopté.

Monsieur le Ministre, je voudrais avant de clôturer ces débats et avant de vous passer la parole, bien entendu, profiter de ce moment très particulier pour vous demander de bien vouloir transmettre à Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain et à la Princesse Charlène, nos vœux les plus déférents, les plus respectueux dans cette période tout à fait particulière de grandes joies et j'oserais dire que nos vœux, effectivement, sont affectueux dans ce moment particulier parce que nous avons traversé la semaine dernière et nous avons vécu tous ensemble un moment tout à fait unique dans cet hémicycle et je vous demande de bien vouloir leur transmettre ainsi qu'à l'ensemble de la Famille Princière et aux enfants Princiers qui font désormais partie de la Grande Famille Monégasque. Permettez-moi également de joindre dans ces vœux l'ensemble du Gouvernement, vous-même, votre famille, l'ensemble des familles des membres du Gouvernement et des collaborateurs directs ainsi que l'ensemble des corps constitués de la Principauté, les Administrations Publiques, de leurs membres, de tous les Serviteurs de l'Etat et également une pensée particulière pour nos collaborateurs, nos permanents du Conseil National qui nous aident et qui nous ont vraiment appuyés cette année avec tout le travail considérable que nous avons eu.

Egalement, je voudrais en profiter pour souhaiter mes vœux à l'ensemble de nos compatriotes, de leurs familles et l'ensemble des résidents et dire que nous avons eu une année riche en travail, en événements et qui s'est clôturée en cette fin d'année par un moment de joie très particulier et également souhaiter

mes vœux plus généralement à la Principauté et à ce pays qui est un pays comme le dit votre campagne de communication, unique, particulièrement unique.

Je vous laisse la parole, Monsieur le Ministre, je vous en prie.

M. le Ministre d'Etat.- Monsieur le Président, je vous remercie vivement de vos vœux à l'égard des membres du Gouvernement, mais j'y reviendrai, et des vœux que vous me demandez de transmettre à Leurs Altesses Sérénissimes Le Prince Souverain et La Princesse Charlène, je le ferai, bien sûr, dès ce soir.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers Nationaux, je voudrais d'abord vous dire que le Gouvernement a écouté avec attention chacune de vos explications de vote, elles font l'écho, toutes appréciations confondues, à la qualité de nos séances privées et publiques lors de l'examen de ce budget et elles illustrent, je crois, le bon travail commun que vous avez souligné, Monsieur le Président, qui s'est construit entre le Gouvernement et le Conseil National au service du pays et de son avenir.

Bien entendu, j'assure chacune et chacun d'entre vous que cet état d'esprit, cette volonté de travail commun sera poursuivi par le Gouvernement dans les mois et les années qui viennent.

Je voudrais maintenant m'adresser à ceux qui ont voté le Budget Primitif 2015, pour les remercier de leur vote, pour leur dire qu'il n'y a pas d'action possible sans vote d'un budget et que ce qui conditionne le développement et l'avenir de la Principauté, c'est le vote du budget. Donc, je voudrais vous remercier au nom du Gouvernement pour cet engagement. Ce Budget Primitif 2015, comme beaucoup d'entre vous, presque tous d'ailleurs, l'ont dit, est un budget sans précédent qui reflète la très bonne santé de notre économie, certes, sur 2 Km² mais la très bonne santé de notre économie et surtout, il contient des choix stratégiques pour l'avenir en termes, en particulier, d'investissement.

Je voudrais dire à celles et à ceux qui ont voté ce budget que c'est un message positif, un message concret, un message convaincant, qui est envoyé aux Monégasques, aux résidents, aux salariés mais au-delà, à tous ceux qui envisagent de s'installer en Principauté ou d'y investir, un message d'optimisme et un message d'avenir, un message attractif pour reprendre ce mot qui est peut-être trop galvaudé mais en tout cas Monaco est un Etat à part dans le monde mais un Etat qui attire.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, pour vos vœux au Gouvernement et mes collègues et moi-même souhaitons à chacune et chacun d'entre vous de bonnes fêtes, un bon repos après ce lourd travail et à l'ensemble de la population de Monaco, une excellente année 2015.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur le Ministre.

Je vous en prie, Monsieur le vice-Président.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

Le soleil est couché depuis longtemps mais quand même sous le soleil hivernal d'Austerlitz je voudrais vous souhaiter au nom de l'ensemble des Conseillers

Nationaux à vous et à votre famille, tous nos vœux de bonnes fêtes de fin d'année.

M. le Président.- Merci beaucoup, j'y suis très sensible.

Je vous rappelle que nous nous retrouvons vendredi 19 décembre, à midi, pour voter le projet de loi déclarant le 7 janvier 2015 jour férié légal qui s'inscrit dans la perspective de marquer la naissance de S.A.S. la Princesse Gabriella et S.A.S. le Prince Héritaire Jacques.

Je déclare à présent la séance levée. Merci à tous.

(La séance est levée à 19 heures 30).



IMPRIMERIE MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00

